



Sessions d'ateliers parallèles – titre et extrait

7 novembre 2017, horaires des sessions : de 14 h à 15 h 30

1. Quels sont les critères et les caractéristiques des « bons » plans nationaux de nutrition ? De la théorie à la pratique

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de nombreux pays se sont lancés dans la mise à jour de leurs plans d'action pour la nutrition en établissant des liens étroits avec les plans et les politiques sectoriels et en s'appuyant sur l'engagement d'une multitude de parties prenantes.

En 2016, un certain nombre de partenaires se sont réunis pour élaborer une [liste de vérification](#) sur les critères et les caractéristiques des « bons » plans nationaux de nutrition. En s'appuyant sur cette liste, un pays exposera son plan national, expliquant en quoi ce plan répond aux principaux critères et détaillant la méthode utilisée pour parvenir à ce résultat, tout en soulignant la valeur ajoutée de la liste de vérification.

La session sera en grande partie consacrée à un jeu interactif. Les équipes des pays devront identifier un maximum de deux critères de la Liste de vérification sur lesquels ils souhaitent progresser et obtenir un retour positif. Les équipes devront élaborer une stratégie pour répondre à ces critères et l'adapter en fonction des retours des autres équipes. Cette session de travail en groupe consiste à travailler en équipe, à proposer des idées et à obtenir des contributions.

2. Comment les pays du Mouvement SUN peuvent-ils intégrer plus efficacement les approches au développement de la petite enfance dans les politiques, les programmes et les interventions en matière de nutrition ?

Selon les éléments factuels les plus récents, on estime que près de 250 millions d'enfants de moins de 5 ans – principalement dans les pays en développement – ne pourront pas grandir et s'épanouir de manière optimale, en raison de problèmes de santé, d'une nutrition de mauvaise qualité et de soins inadéquats. Ces dernières années, la recherche en neurosciences a confirmé l'existence d'un lien intrinsèque entre une bonne nutrition, un environnement familial aimant et protecteur, et le développement cérébral du jeune enfant au cours des 1 000 premiers jours de sa vie et par la suite. Suite à ce constat, le développement de la petite enfance a été intégré en tant qu'élément central de l'ensemble du



Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec des liens directs avec les Objectifs 2, 4 et 16.

Cet atelier est l'occasion de présenter et de promouvoir une approche multisectorielle de la nutrition qui intègre les soins apportés aux jeunes enfants et l'accompagnement des parents. Plus spécifiquement, cette session vise à mettre en avant les expériences des pays en matière d'intégration du développement de la petite enfance dans les politiques, les programmes et les interventions pour la nutrition. Les participants feront le point sur les éléments concernant les approches et les programmes intégrant la stimulation du jeune enfant et l'accompagnement des parents, échangeront sur les incidences programmatiques des études innovantes et examineront les défis qui se posent, notamment en matière d'estimation des coûts, de définition et de suivi des indicateurs de développement de la petite enfance et de mobilisation des ressources humaines et financières. Enfin, les participants se pencheront sur les possibilités d'utiliser les plateformes existantes, y compris celles de la santé et de la nutrition, pour accroître les investissements et le renforcement des capacités en vue d'intégrer la nutrition dans les questions liées au développement de la petite enfance.

3. En quoi la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition permet-elle d'harmoniser nos efforts dans le contexte des Objectifs de développement durable ?

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (ci-après la Décennie pour la nutrition), proclamée en avril 2016 par l'Assemblée générale des Nations Unies, offre un cadre d'action cohésif assorti de délais précis qui s'appuie sur les conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2). Elle permet à tous les acteurs de mieux collaborer, de mobiliser leurs actions et d'accélérer leurs efforts en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes. La Décennie pour la nutrition a un rôle à jouer dans l'association et l'harmonisation de tous les efforts déployés en faveur de la nutrition au sein du cadre partagé de la CIN2, du Programme 2030 pour le changement et ses Objectifs de développement durable, et des cibles mondiales en matière de nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que dans la garantie du suivi des progrès réalisés et de l'établissement de rapports sur les résultats à soumettre à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette session visera à clarifier la valeur ajoutée de la Décennie d'action pour la nutrition en favorisant la cohérence dans les actions pour la nutrition au niveau des pays.



4. Traduire les politiques en investissements et en actions de mise en œuvre pour améliorer la nutrition : quels sont les principaux enseignements que les pays SUN retiennent de l'engagement parlementaire ?

L'engagement parlementaire au sein du Mouvement SUN est en pleine effervescence. 36 pays SUN travaillent main dans la main avec des députés pour faire progresser leurs programmes nationaux respectifs en faveur de la nutrition, que ce soit par le biais de politiques, de lois ou d'activités de mobilisation de ressources ou de l'électorat. Cette session présentera des exemples de pays où les députés ont eu une incidence sur la nutrition (en exerçant une influence sur des manifestes, des programmes politiques et des projets de lois ou en obtenant des augmentations budgétaires) et incitera les délégations nationales à recourir à des tactiques similaires dans leurs propres pays. Elle cherchera également à doter les délégations d'outils pratiques pour les aider à identifier des champions potentiels de la nutrition parmi leurs députés, en clarifiant les rôles des champions parlementaires dans les stratégies nationales de plaidoyer et les moyens de collaborer avec les députés.

Les parties prenantes et les députés présents pourront s'appuyer sur un mélange d'exemples de bonnes pratiques, de discussions encadrées et une analyse approfondie des plateformes parlementaires régionales et mondiales pour identifier les principales possibilités qui s'offriront en 2018 et définir les modalités de travail d'une « communauté parlementaire SUN », dans le but de permettre aux députés nationaux de partager leurs expériences et de soutenir la nutrition.

5. Partage des connaissances, des méthodes et des expériences sur la mise en œuvre : comment les pays du Mouvement SUN peuvent-ils améliorer la mise en œuvre des actions prioritaires ?

Cette session portera sur les connaissances et les ressources mises à la disposition des pays SUN quant à la meilleure manière de mettre en œuvre les actions prioritaires pour la nutrition, telles qu'énoncées dans l'Initiative sur les connaissances en matière d'impacts et de mise en œuvre (KI3). Les intervenants présenteront une vue d'ensemble des connaissances sur la mise en œuvre et les premiers résultats de la cartographie systématique contenue dans la KI3 qui recense les organisations et les initiatives fournissant actuellement des ressources pour la mise en œuvre, y compris des outils, des cadres de travail, des lignes directrices et les enseignements tirés. Les pays qui disposent de plateformes actives de recherche sur la mise en œuvre pourront également faire part de leur expérience.

La session sera en grande partie consacrée au recueil des contributions des pays SUN ayant besoin d'une assistance pour la mise en œuvre et à la mise en réseau de ces pays et aux initiatives qui sont à même de répondre à leurs besoins et à leurs demandes d'assistance dans le domaine des connaissances. L'objectif de cette session est d'identifier un futur mode d'échange (consortium ou portail mondial) de



connaissances, de méthodes et d'expériences dans le domaine de la mise en œuvre des actions pour la nutrition.

6. Comment soutenir les petites et moyennes entreprises pour améliorer les résultats en matière de nutrition ?

La grande majorité des personnes vulnérables sur le plan nutritionnel achètent leur nourriture sur le marché libre, principalement approvisionné par les petites et moyennes entreprises (PME). Les PME représentent plus de 90 % du secteur privé dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et la majorité des entreprises alimentaires. Étant donné que jusqu'à 80 % des aliments consommés sont achetés sur le marché libre, la contribution des PME à la quantité totale d'aliments consommés dans les pays SUN est considérable.

Nous pouvons nous appuyer sur les PME au niveau national pour développer l'innovation en matière de nutrition, sensibiliser les consommateurs aux problèmes de la nutrition et créer de façon responsable une demande pour des aliments nutritifs. Toutefois, l'impact potentiel de nombreuses PME dans la lutte contre la malnutrition est souvent limité par des modèles commerciaux sous-développés, des aptitudes techniques insuffisantes et un manque d'accès aux financements, ce qui freine leur croissance commerciale et donc leur pénétration du marché et leur incidence sur la nutrition. En conséquence, bon nombre de PME ne parviennent pas à réaliser leur plein potentiel en tant qu'acteur dans la lutte contre la malnutrition.

Cette session portera sur la manière dont les PME peuvent atteindre davantage de consommateurs avec des produits nutritifs et présentera quelques exemples d'actions déjà menées par les PME. Elle étudiera également plusieurs pistes permettant aux parties prenantes et partenaires du Mouvement SUN de mieux aider les PME à déployer leurs activités et à renforcer leur impact sur la nutrition, et présentera les arguments et les possibilités en matière d'investissements dans les PME pour renforcer la nutrition.